

Monsieur le Préfet  
Préfecture d'Ille-et-Vilaine  
3, Avenue de la Préfecture  
35026 Rennes Cedex 9

*Dossier suivi par : Bénédicte TRIBALET, Chargée de mission contractualisations*

*Objet : CRRTE – Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique  
Demande de soutien à l'ingénierie*

Saint-Malo, le 16 mars 2021

Monsieur le Préfet,

Vous avez bien voulu m'informer par courrier du 2 mars 2021, de la validation par le Premier Ministre du périmètre local retenu, à savoir l'échelle du territoire composé des 4 Communautés du pays de Saint-Malo.

Les travaux relatifs à l'élaboration du CRRTE ont ainsi débuté, avec l'installation de la gouvernance, l'organisation de premières réunions (comités de pilotage et de rédaction), l'arrêt d'une première trame de contrat local.

La démarche de coopération menée depuis 20 ans par les collectivités locales va ainsi pouvoir être poursuivie autour du projet de territoire récemment révisé et traduit notamment dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale.

Conformément à la circulaire du Premier Ministre et aux informations disponibles sur le site internet de l'ANCT, eu égard aux capacités limitées de certaines Communautés membres, les élus délégués au pays de Saint-Malo souhaitent pouvoir bénéficier de l'aide proposée en matière d'ingénierie.

A ce titre, j'ai ainsi l'honneur de **solliciter la contribution de l'Etat au financement de l'ingénierie pays dédiée au CRRTE et à l'animation du projet de territoire à l'échelle du contrat.**

Les services mutualisés à l'échelle des Communautés du pays restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Président,

Pierre-Yves MAHEU



*Copie pour information à Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Malo*